

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux dirigeants et cadres responsables de l'organisation, du risk management, du contrôle interne, du projet Solvabilité II, dans les sociétés d'assurance et de réassurance, les mutuelles et institutions de prévoyance, l'audit et le conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre la gestion des risques dans le cadre de Solvabilité II, sa place parmi les différentes fonctions de l'entreprise. Avoir une vision globale d'un dispositif de gestion des risques (ERM) à même d'obtenir une vision holistique des risques de l'organisme.

Quels objectifs pédagogiques ?

Présenter les exigences réglementaires liées à la gestion des risques.

Maîtriser les différentes étapes à mettre en œuvre pour une approche ERM réussie.

Analyser le rôle des différents acteurs dans le système ERM.

Quelles méthodes utilisées ?

Les apports théoriques sont complétés par des illustrations concrètes et des cas pratiques, enrichis par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Les enjeux et objectifs de la gestion des risques

- Risque et assurance : Enjeux, questions et introduction au sujet
- Définition et objectifs d'un dispositif ERM

Le dispositif de gestion des risques

- Rappels sur Solvabilité II : les grands principes de la directive
- Le système de gestion des risques sous le référentiel Européen

La cartographie des risques : outil central du dispositif ERM

- L'univers des risques
- Evaluation des risques : construction et mise en œuvre d'une cartographie des risques
- Traitement des risques : exemples de mise en œuvre opérationnelle

Les acteurs d'un dispositif ERM

- Les trois lignes de défense : du management opérationnel à l'audit interne
- La gouvernance des risques : des exemples d'organisation

L'ORSA : un outil d'aide à la décision et de pilotage stratégique

- Le processus ORSA
- Critique de la formule standard et réflexions sur les nouveaux risques
- Le respect permanent des exigences réglementaires
- Une question d'appétence

Evaluation du dispositif de gestion des risques

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Patrick COHEN,

Membre associé de l'Institut des Actuaire, actuaire-conseil, consultant senior du cabinet ACTUELIA.
Lauréat du Prix Caritat 2017.



Qu'en disent les stagiaires ?

« Exposé clair, exemples nombreux. Formateur intéressant et donne une bonne vision de la gestion des risques. »

EC, Responsable assurance aux personnes – GROUPAMA GAN VIE

« Très dense mais très intéressant ; adapté à mes attentes. Conforme au programme annoncé. Formateur très dynamique. »

CRC, Responsable finance d'entreprise – PREPAR VIE

« L'ensemble de l'organisation est très satisfaisant. Formateur dynamique et intéressant. Le support est très complet. Objectif atteint. »

SE, Contrôleur bancaire – LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE

La formation en pratique...

Quand et où ?

13 septembre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
En distanciel, via l'application TEAMS

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète.

Cette formation est proposée en partenariat avec

ACTUELIA
Conseil - Audit - Formation en Actuariat